

## DISCOURS DU MAIRE RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Cher(e)s Citoyens, Citoyennes,

Nous voilà déjà à la fin de l'année **2011** et en cette période, la Municipalité doit se pencher sur les orientations pour l'année **2012**. Les membres du Conseil, les représentants des différents comités et le personnel administratif ont déjà débuté l'élaboration du budget pour l'année **2012**. Il est important pour les membres du Conseil que le budget réponde aux besoins et aux attentes de la population tout en respectant les exigences gouvernementales et les obligations municipales.

Il me fait plaisir de vous présenter le résultat des états financiers pour l'année qui s'est terminée le **31 décembre 2010**. Par la suite, je vous entretiendrai sur les prévisions pour l'année **2011** et enfin, les orientations pour l'année **2012**.

L'année **2010** s'est terminée avec un surplus de 979 308 \$. Ce surplus s'explique, en premier lieu, par un suivi rigoureux des dépenses et ce, dans tous les départements. Quant aux revenus, ils furent plus importants que prévus, surtout au poste « mutations immobilières » et au poste de « taxes foncières » et ce, dû à l'augmentation de la valeur de notre rôle d'évaluation. Ledit surplus a servi à payer des immobilisations pour lesquelles la municipalité aurait dû procéder à des emprunts.

Piedmont prévoit terminer l'année **2011** avec un surplus dû à des mises à jour constantes du rôle d'évaluation qui reflètent la croissance des investissements sur notre territoire ainsi que l'entrée importante des droits de mutation. En contrepartie, le suivi des dépenses est une priorité de tous les jours.

En date du 31 octobre 2011, les états des revenus et dépenses se lisent comme suit :

### État des activités de fonctionnement

#### Revenus

Taxes	5 122 476 \$
Paiement tenant lieu de taxes	31 620 \$
Transferts	71 540 \$
Services rendus	104 667 \$
Imposition des droits	308 518 \$
Amendes et pénalités	138 139 \$
Intérêts	30 988 \$
Autres	28 227 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>5 836 175 \$</b>

## Charges

Administration	628 662 \$
Sécurité publique	665 325 \$
Transport	814 215 \$
Hygiène du milieu	838 543 \$
Aménagement et urbanisme	314 044 \$
Loisirs et culture	349 006 \$
Frais de financement	107 847 \$
Remboursement de la dette	568 953 \$
Affectations	190 945 \$
<b>Total des charges</b>	<b>4 477 540 \$</b>

**Surplus au 31 octobre 2011** **1 358 635 \$**

Tout au long de l'année, la Municipalité a poursuivi sa gestion transparente en communiquant avec ses citoyens et citoyennes par les médias, le Piémontais et notre site internet. De plus, en **2011**, la Municipalité a communiqué avec tous ses citoyens pour obtenir leur adresse courriel, ce qui nous permettra de mieux communiquer, dans le futur, avec notre population.

En **2010**, la Municipalité a acquis les terrains de la Carrière T. & V. Charbonneau adjacents au site de la sablière Desjardins acquise quelques années auparavant.

En **2011**, la Municipalité a confié à la firme Plania le mandat pour nous présenter des suggestions d'aménagement pour ces terrains. Il est bien entendu que ces propositions seront analysées par les membres du Conseil, mais les suggestions retenues seront présentées à la population au cours de l'année **2012**.

La Municipalité a poursuivi son programme de mise en place d'abris de boîtes aux lettres en construisant de nouveaux abris, soit à l'entrée du chemin du Nordais et du chemin des Hirondelles.

**Au niveau de la sécurité publique**, la Municipalité de Piedmont est desservie par la Sûreté du Québec. Nous constatons que le service à la population est excellent et que de plus en plus, les autorités privilégient l'approche communautaire.

Quant au **service incendie**, ledit service fait une inspection présentement autant des résidences que des commerces.

Dans le cadre des activités dévolues pour son service des **travaux publics**, Piedmont a continué son programme de resurfacage de son réseau routier et plus spécifiquement, des chemins des Peupliers, Avila, des Mésanges et autres.

Au début de l'été, la Municipalité a mis en place un trottoir et a aménagé, de ce fait, une partie du chemin de la Gare, ce faisant, la Municipalité a construit cette structure qui sera beaucoup plus sécuritaire pour les usagers qui veulent se rendre à pied dans différents endroits et de plus, permettra la diminution de la vitesse sur ledit chemin.

Les citoyens ont pu admirer à l'été **2011**, l'aménagement fleuri à la sortie 60 de l'autoroute des Laurentides, réalisation qui a été rendue possible grâce à la coopération de la Ville de Saint-Sauveur, du ministère des Transports du Québec, de la Municipalité de Piedmont et du CLD des Pays-d'en-Haut. Nous sommes assurés que cet aménagement incitera les usagers empruntant l'autoroute des Laurentides à nous visiter.

**Au département d'hygiène du milieu**, la Municipalité a complété la mise aux normes de son réseau d'aqueduc ainsi que l'installation de puits communs, ce qui nous permettra de pourvoir aux besoins de la population en eau potable pour les vingt-cinq (25) prochaines années.

Piedmont a procédé à l'installation d'une nouvelle conduite d'aqueduc sous la rivière et ce, suite à la démolition éventuelle du pont Gagliesi.

Présentement, la Municipalité va de l'avant avec le projet de mise en place d'un nouveau réseau d'égout chemin de la Clairière et sur une section du chemin du Bosquet.

**Quant au département de l'urbanisme**, la Municipalité a adopté différents règlements pour bonifier son règlement de zonage, tout au long de l'année dont, entre autres, un règlement sur les usages conditionnels et un règlement interdisant l'installation de nouvelles tours de télécommunication.

**Quant à l'environnement**, la Municipalité a procédé à l'étude de la qualité de l'eau de la Rivière du Nord et des quelques ruisseaux qui s'y déversent ainsi que de la qualité de l'eau de la Rivière à Simon avec la collaboration d'Abrinord.

Elle a aussi continué sa journée de la Foire de l'Environnement et mis en place des journées de marché public à la Gare de Piedmont. Elle a de plus adopté une politique pour la cueillette des résidus verts et des feuilles. Depuis **2011**, lesdits résidus verts doivent être déposés dans des sacs de papier spécialement conçus et approuvés par le site de récupération ou dans des contenants, en vrac, dédiés aux résidus verts.

**Au département des loisirs**, la Municipalité a poursuivi en **2011** les orientations entreprises par les années passées, à savoir : Campuces, Groupe de Plein-Air, activités de bricolage, conditionnement physique pour les personnes de l'âge d'or.

Elle a aussi prolongé sa politique de Soutien à l'Excellence pour la jeunesse piémontaise.

La Municipalité a aussi construit des aménagements d'aires de jeux pour enfants à la Gare de Piedmont.

### **Voici maintenant les grandes orientations pour 2012**

**2012** étant la troisième année du dépôt du rôle d'évaluation, la Municipalité a mandaté la MRC des Pays-d'en-Haut afin qu'elle procède à l'équilibrage de son rôle d'évaluation ainsi qu'à son maintien d'inventaire. Donc, dans les prochaines semaines, chacune des maisons sera visitée par un évaluateur. La Municipalité poursuivra son programme de mise en place d'abris de boîtes aux lettres, soit deux (2) nouveaux abris qui seront construits à l'intersection du chemin Beaulne et du chemin des Frênes.

La Municipalité poursuivra ses travaux de réfection de son centre communautaire afin de protéger son actif en changeant le revêtement de sa toiture, en remplaçant la fenestration et les portes d'entrée et en installant une génératrice en cas de panne électrique prolongée.

**Au travaux publics**, la Municipalité continuera son programme de resurfaçage de certains chemins dont entre autres, le chemin des Carrières, chemin Avila, chemin des Cèdres et chemin des Éperviers.

Les travaux de la construction du nouveau pont en remplacement du pont Gagliesi débuteront bientôt pour être complétés au printemps **2012**. Quant à la démolition du pont Gagliesi, elle se fera au mois d'août seulement.

La Municipalité achètera un nouveau chargeur sur roues, lequel équipement permettra de donner un meilleur service à la population.

Quant à **l'hygiène du milieu**, la Municipalité désire procéder, à l'été **2012**, au remplacement du réseau d'aqueduc chemin de la Corniche, ce qui permettra d'offrir à la population un service d'aqueduc selon les normes et une meilleure protection incendie. Il est à noter que le remplacement du réseau d'aqueduc sur

ledit chemin est une priorité dans notre plan d'intervention soumis au ministère des Affaires municipales.

La MRC des Pays d'en Haut, la MRC des Laurentides, ainsi que cinq (5) municipalités de la MRC Antoine-Labelle, étant tous membres de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, travailleront en collaboration afin de trouver la meilleure technique pour valoriser les matières résiduelles actuellement acheminées vers l'enfouissement ultime.

La municipalité de Piedmont incitera ses citoyens à utiliser notre Éco- Centre, lequel connaît un succès qui dépasse nos attentes.

La Municipalité prolongera son programme de cueillette des résidus verts déposés dans des sacs de papier ou dans des contenants spécialement dédiés à cet usage.

La Municipalité poursuivra son programme de gestion de la qualité de l'eau dans les différents cours d'eau situés sur le territoire de la municipalité ainsi que son programme de suivi des installations sanitaires et son programme de surveillance de vidange des fosses septiques.

Tout comme par les années passées, se tiendra le premier samedi du mois de juin, la journée Foire Environnementale au site de la gare de Piedmont. Durant les mois d'août et septembre, la Municipalité poursuivra son marché public au site de la gare.

**Au service des loisirs**, la Municipalité reconduira sa politique mise de l'avant dans différentes activités sportives et culturelles qui vont se dérouler autant au centre communautaire qu'à la salle polyvalente.

La Municipalité procèdera à l'installation de stations d'exercices le long du parc linéaire et elle installera des jeux pour enfants à la Gare de Piedmont.

Elle poursuivra ses demandes auprès de Conservation de la Nature afin d'avoir la gestion des terrains acquis l'an dernier par cet organisme et qui deviendra bientôt une réserve naturelle. Cette gestion permettra à la Municipalité d'améliorer les sentiers pédestres sur ledit secteur ainsi que la signalisation appropriée.

La Municipalité bonifiera sa politique familiale pour aider et encourager les familles de Piedmont.

Différents programmes seront d'ailleurs annoncés lors de l'élaboration du budget **2012**.

La rémunération et allocation des membres du Conseil pour **2011** s'établissaient comme suit :

	<b>SALAIRE</b>	<b>ALLOCATION de dépenses</b>	<b>MRC DES PAYS-D'EN-HAUT RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA ROUGE Incluant allocation de dépenses</b>
<b>MAIRE</b>	26 050 \$	13 025 \$	11 192 \$
<b>CONSEILLERS</b>	7 275 \$	3 638 \$	

La liste des contrats et autres achats supérieurs à 25 000 \$ que la Municipalité a accordés en **2011** est disponible à l'Hôtel de ville, et quiconque est intéressé à la consulter est invité à en faire la demande.

J'espère vous avoir bien présenté la situation financière de Piedmont ainsi que les grandes orientations que nous nous attendons de prendre dans l'élaboration du budget **2012**.

Je vous remercie de votre attention.



Clément Cardin

Maire